

# Séance d'information aux parents des élèves de 11S année scolaire 25-26

Etablissement secondaire d'Echallens

Collège des Trois-Sapins

Mardi 30 septembre 2025

# Où trouver la présentation?

[www.echallens3sapins.ch](http://www.echallens3sapins.ch)



Direction	Vie scolaire	Bâtiment	Transports	Parascolaire	Autorités
École obligatoire	Personnel de l'établissement	Cadre légal et réglementaire	Formulaires	Vie de l'établissement	
Rentrée scolaire	Enseignants	LEO et RLEO	Dérogations	Agenda	
Cursus scolaire	Maîtres de classe	Prescriptions	Absence	Brochure	
Évaluation	Chefs de files	Règlement interne	Demande de congé	Bibliothèque	
Vacances scolaires	Fonctions particulières	Charters		Horaires	
Après l'école	Personnes ressources			Renseignements divers	
Prévention					

## Ordre du jour

- Accueil et présentation de la Direction
- Organisation, évaluation, promotion, examens et réorientation
- Formations certifiantes post-obligatoires
- Solutions transitoires
- Attentes
- Célébration des 50 ans du site scolaire
- Questions
- Présentation de l'Orientation scolaire et professionnelle
- Programmes, règles de vie, projets pédagogiques présentés par les maîtres de classe

# Accueil et présentations

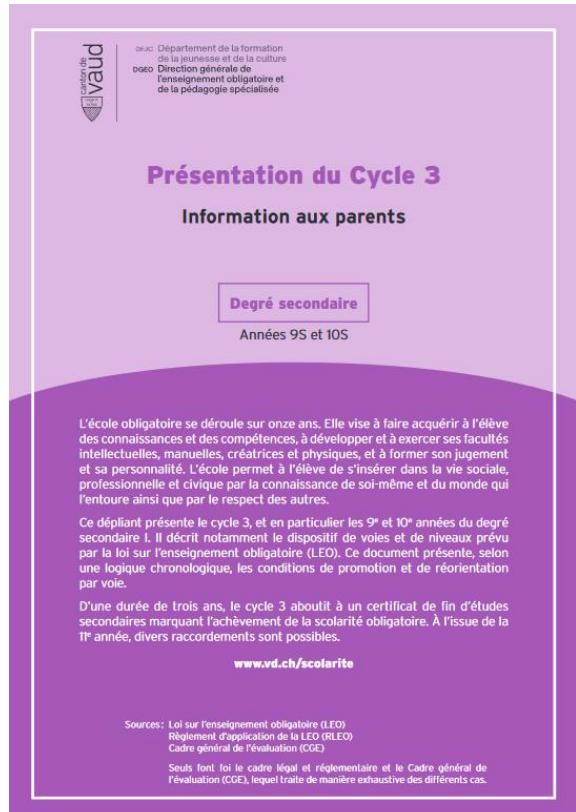


Sylvain Amaudruz	directeur
Jérôme Beaufils	doyen 9S
Dimitri Marguerat	doyen 10S
Romain B. Froquet	doyen 11S-RAC1
Alexia Grobet	doyenne pédagogie spécialisée
Jean-François Gottofrey	doyen administratif

# Organisation, évaluation, promotion, examens et réorientation

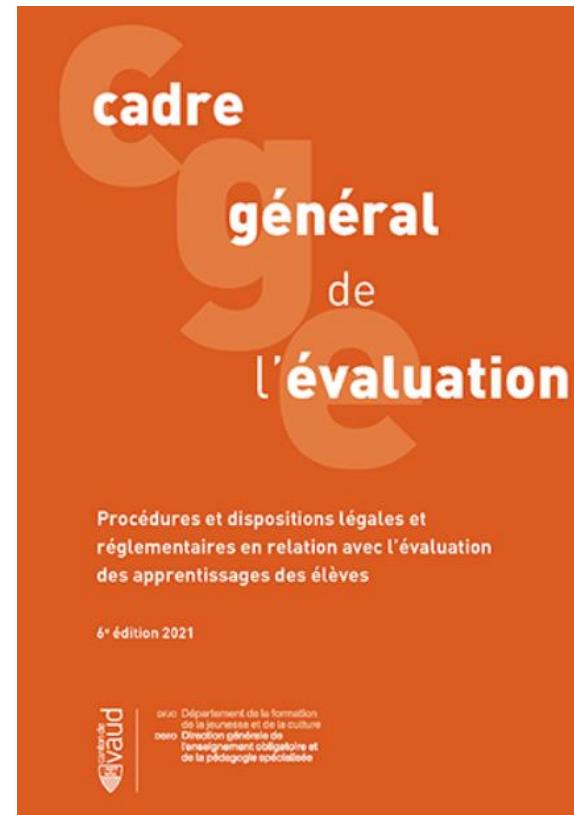
[www.vd.ch](http://www.vd.ch)

- > Formation > Scolarité obligatoire
- > Déroulement de l'école obligatoire



[www.vd.ch](http://www.vd.ch)

- > Vie scolaire > Evaluation



# Organisation des voies VP - VG

Groupe restreint	Groupe principal	
		français VG : niveau 1 ou 2
		mathématiques VG : niveau 1 ou 2
		allemand VG : niveau 1 ou 2
		option
		sciences de la nature
		géographie, histoire, anglais
		arts visuels, musique
		activités créatrices et manuelles ou éducation nutritionnelle (11VG)
		éducation physique

# Examens

**VP**

**Français** écrit et oral

**Mathématiques** écrit et oral

**Allemand** écrit et oral

**Anglais** écrit et oral

**OS** écrit et oral

**VG**

**Français** écrit et oral

**Mathématiques** écrit et oral

**Allemand** écrit et oral

**Anglais** écrit et oral

**OCOM** à choix

# Certification

Moyennes des disciplines **sans** examen :

*note finale = moyenne annuelle*

arrondie au demi-point

Moyennes des disciplines **avec** examen :

*note finale = (moyenne annuelle x 0,8) + (moyenne examen x 0,2)*

arrondie au dixième

arrondie au demi-point

arrondie au demi-point

# Certification

**VP**

**Gr. principal** 40 pts et plus

**Gr. restreint** 16 pts et plus

**Cas limites** Max. 0,5 pt d'insuffisance  
par groupe

**VG**

**Gr. principal** 44 pts et plus

**Gr. restreint** 16 pts et plus

**Cas limites** Max. 1 pt d'insuffisance  
par groupe

## Obtention du certificat VG

Obtention du certificat VG

**Gr. principal** 38,5 pts et plus

**Gr. restreint** 14,5 pts et plus

**Cas limites** Max. 1 pt d'insuffisance  
par groupe

# Changements de niveau VG

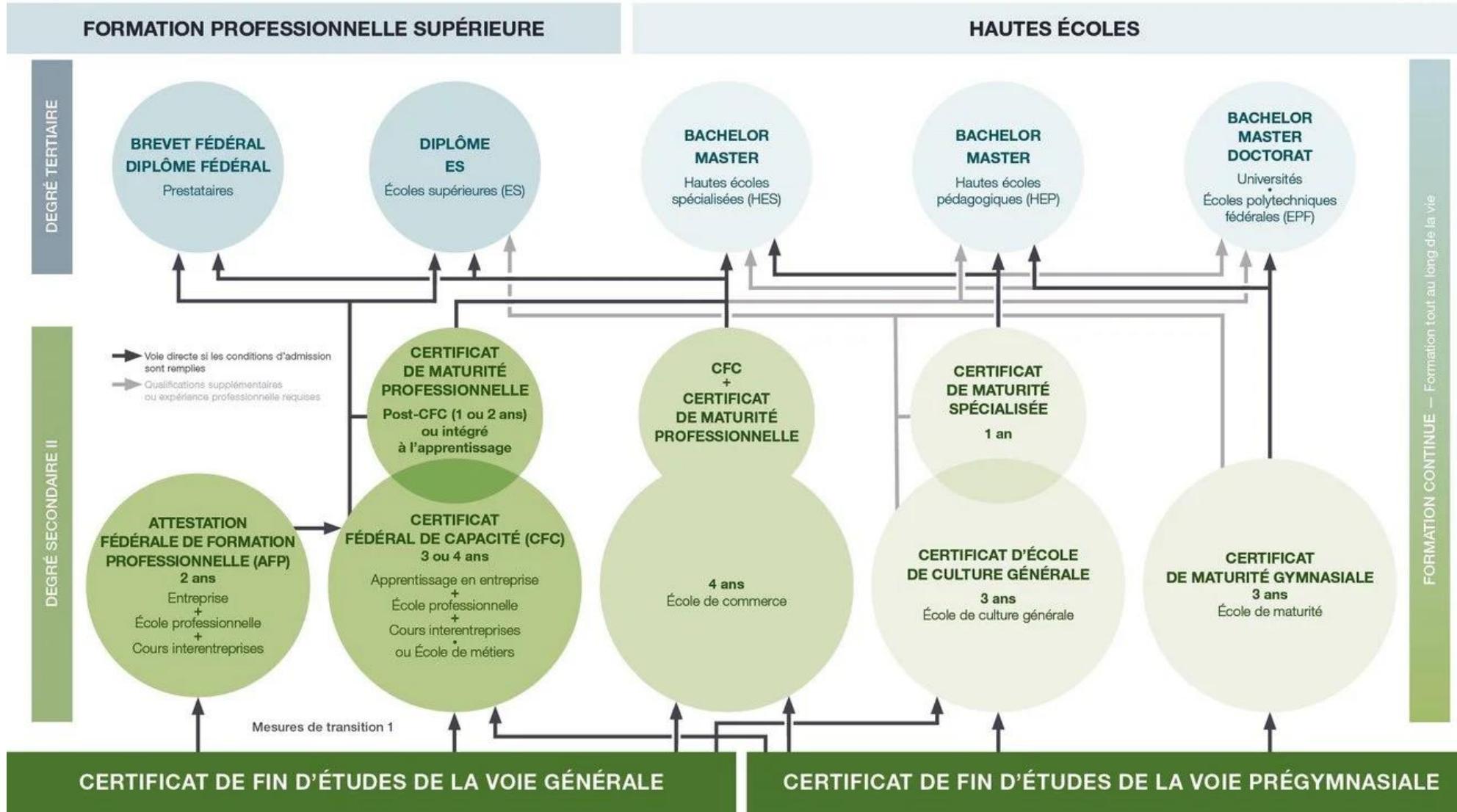
Au semestre :

niveau 1 → niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée
niveau 2 → niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée

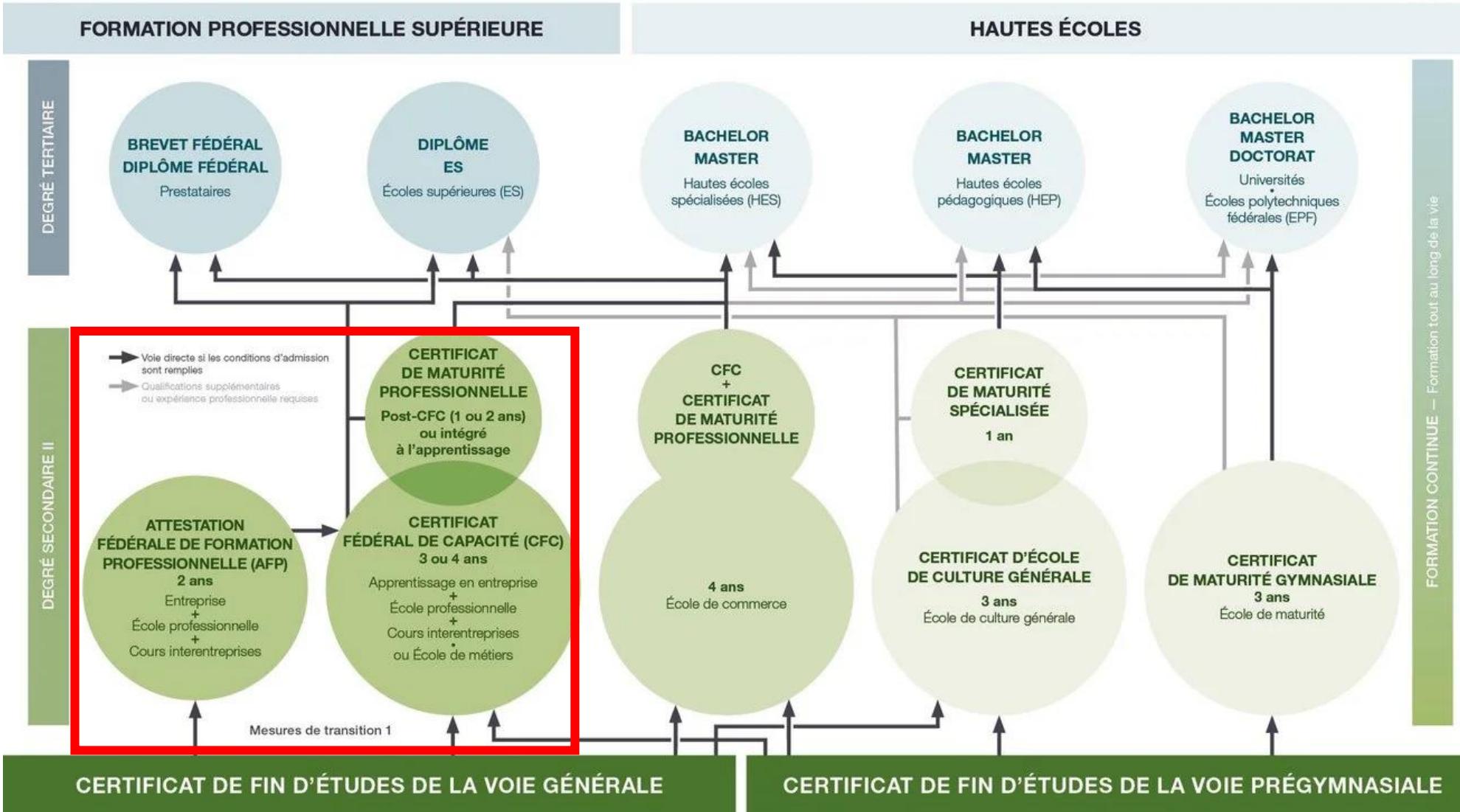
A la fin de l'année, si non certifié :

niveau 1 → niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe
niveau 2 → niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe

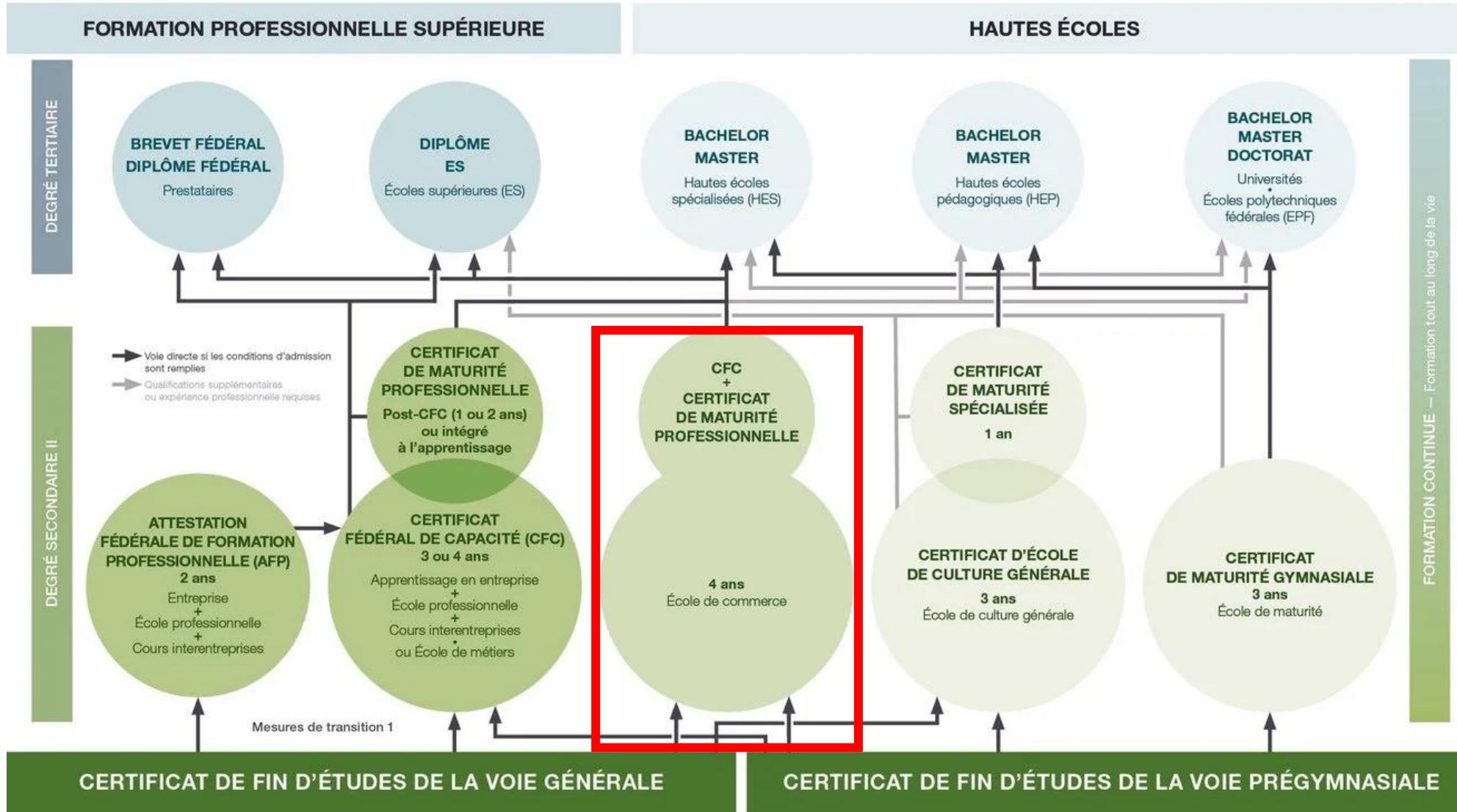
# Formations certifiantes post-obligatoires



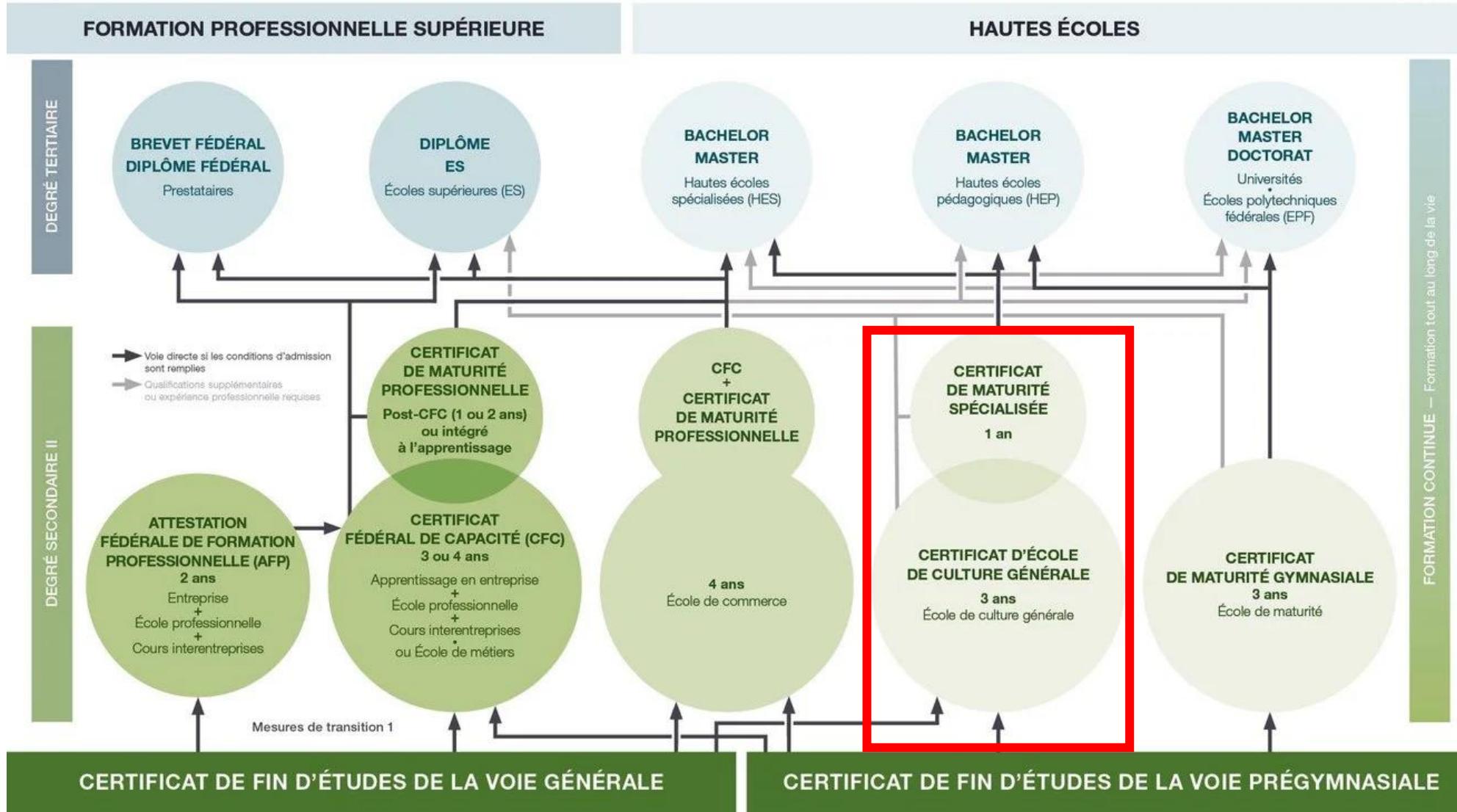
# Formations certifiantes post-obligatoires



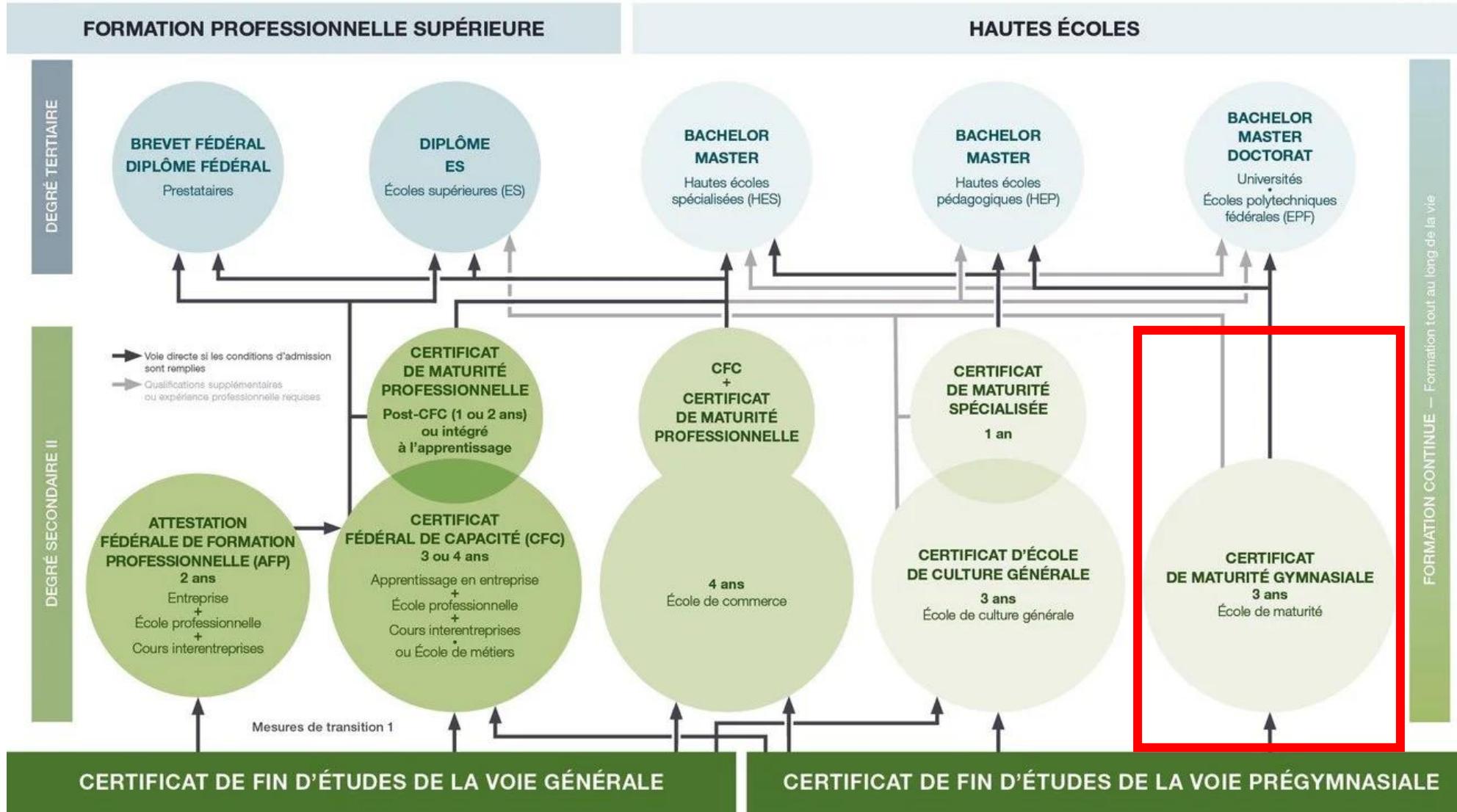
# Formations certifiantes post-obligatoires



# Formations certifiantes post-obligatoires



# Formations certifiantes post-obligatoires



# Accès en ECG / MatuPro

## VP en échec

Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques

## VG

Les 3 disciplines en niveau 2,  
**FRA+MAT+ALL** 13,5 pts et plus<sup>10</sup>

ou

1 discipline en niveau 1  
et 2 disciplines en niveau 2,  
**FRA+MAT+ALL** 14,5 pts et plus<sup>10</sup>

**Cas limites** Max. 0,5 pt d'insuffisance  
dans ce total de points

# Objectif

Chaque élève, au terme de la scolarité obligatoire, puisse accéder à une formation de qualité.



# Solutions transitoires



- 12<sup>ème</sup> année linguistique
- 12<sup>ème</sup> année certificative
- RAC1 ou RAC2
- Mesures T1

# 12<sup>ème</sup> année linguistique

- Tout élève qui a obtenu son certificat en fin de 11S peut désormais répéter la 11S dans une autre région linguistique suisse
- Incombe à l'élève et ses parents de trouver une famille d'accueil et de prendre contact avec l'établissement scolaire concerné
- Aucune contribution n'est demandée pour les frais de scolarisation de ces échanges individuels jusqu'à un an
- Les systèmes scolaires étant différents d'un canton à l'autre, les conditions d'accès de l'élève dépendent du cadre légal du canton d'accueil
- Contacter Mme Ferrari ( [nina.ferrari@edu-vd.ch](mailto:nina.ferrari@edu-vd.ch) ) en cas d'intérêt et/ou de question

# 12<sup>ème</sup> année certificative

- Permet à certains élèves de VG de compléter leur scolarité, dans la perspective d'obtenir le certificat de VG à l'issue d'une année supplémentaire d'études
- Il peut s'agir d'élèves aux parcours non linéaires et/ou ayant d'importantes lacunes scolaires, et qui ne sont pas parvenus à obtenir le certificat de fin d'études secondaires à l'issue de la 11S
- Dans certaines situations, ces classes s'adressent également à des élèves de VG qui ont obtenu un certificat en lien avec un programme personnalisé, dans la perspective d'obtenir un certificat standard de VG
- De manière générale, cette 12e année certificative contribue à l'insertion dans la vie professionnelle, aussi il est attendu que l'élève ait déjà entrepris des démarches dans la recherche d'un projet de formation

# RAC1 (-> VG 2-2-2, voir ECG ou MatuPro)

<b>Certificat VG → Rac1</b>	<p>Les 3 disciplines en niveau 2, <b>FRA + MAT + ALL</b> 12 pts et plus<sup>10</sup> ou 1 discipline en niveau 1 et 2 disciplines en niveau 2, <b>FRA + MAT + ALL</b> 13 pts et plus<sup>10</sup> ou 2 disciplines en niveau 1 et 1 discipline en niveau 2, <b>FRA + MAT + ALL</b> 14 pts et plus<sup>10</sup> ou Les 3 disciplines en niveau 1, <b>FRA + MAT + ALL</b> 15 pts et plus</p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points</p>
---------------------------------	---

# RAC2 ( -> VP)

## VP en échec

Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques

## VG

Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS

**Gr. principal** 50,5 pts et plus<sup>10,11</sup>  
**Gr. restreint** 19 pts et plus<sup>10</sup>  
ou

Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM

**Gr. principal** 46,5 pts et plus<sup>10,11</sup>  
**Gr. restreint** 15 pts et plus<sup>10,11</sup>

**Cas limites** Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe

# Mesures T1

Afin d'aider les jeunes en difficulté d'insertion à élaborer ou à concrétiser un projet de formation, les pouvoirs publics ont créé une série de mesures visant à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle et à anticiper les ruptures de formation :

- Ecole de la transition (EdT)
- Ecole de l'accueil (EdA)
- Semestre de motivation (SEMO)
- Centre d'orientation et de formation professionnel (COFOP)
- Préapprentissage
- Mesures d'appui à l'insertion (Coaching)

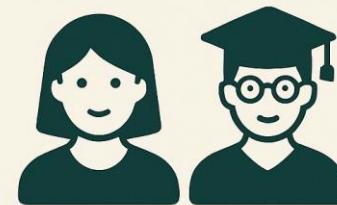
# Approche du monde professionnel



## Séance d'information sur le postobligatoire

Mercredi 19 novembre 2025 - 19h00

📍 Aula du Collège des Trois-Sapins, Échallens



250 métiers possibles, deux écoles gymnasiales, de multiples parcours

Explorations, découvertes et choix attendent votre enfant à la fin de sa scolarité obligatoire. Venez découvrir :

- Les différentes filières après l'école obligatoire
- Les opportunités offertes par le gymnase et la formation professionnelle

## Attentes -> élèves

- Travailler la régularité plutôt que la quantité
- S'organiser, anticiper, répartir le travail dans la semaine
- Respecter les règles, les adultes et l'environnement de l'école
- Communiquer, oser parler des difficultés, chercher ensemble des solutions
- Réfléchir à un projet de formation pour l'année prochaine

# Attentes -> parents

- Informer le secrétariat (appel ou courriel) quand votre enfant est absent le jour même dès 7h30 ou dès 13h00, mais dans tous les cas avant le début des cours

Toutes les absences prévisibles ou les demandes de congé sont à transmettre par écrit (formulaire ou courriel) au secrétariat au moins 2 semaines à l'avance, si possible

Les congés joker sont à transmettre par écrit (formulaire ou courriel) au secrétariat au moins 2 jours à l'avance

- Porter un regard attentif sur l'absentéisme de votre enfant
- Respecter les dates des vacances scolaires et des jours fériés
- Signer l'agenda à l'issue de chaque semaine, lire les informations et suivre le travail scolaire annoncés dans celui-ci
- Contacter l'école, en cas de besoin

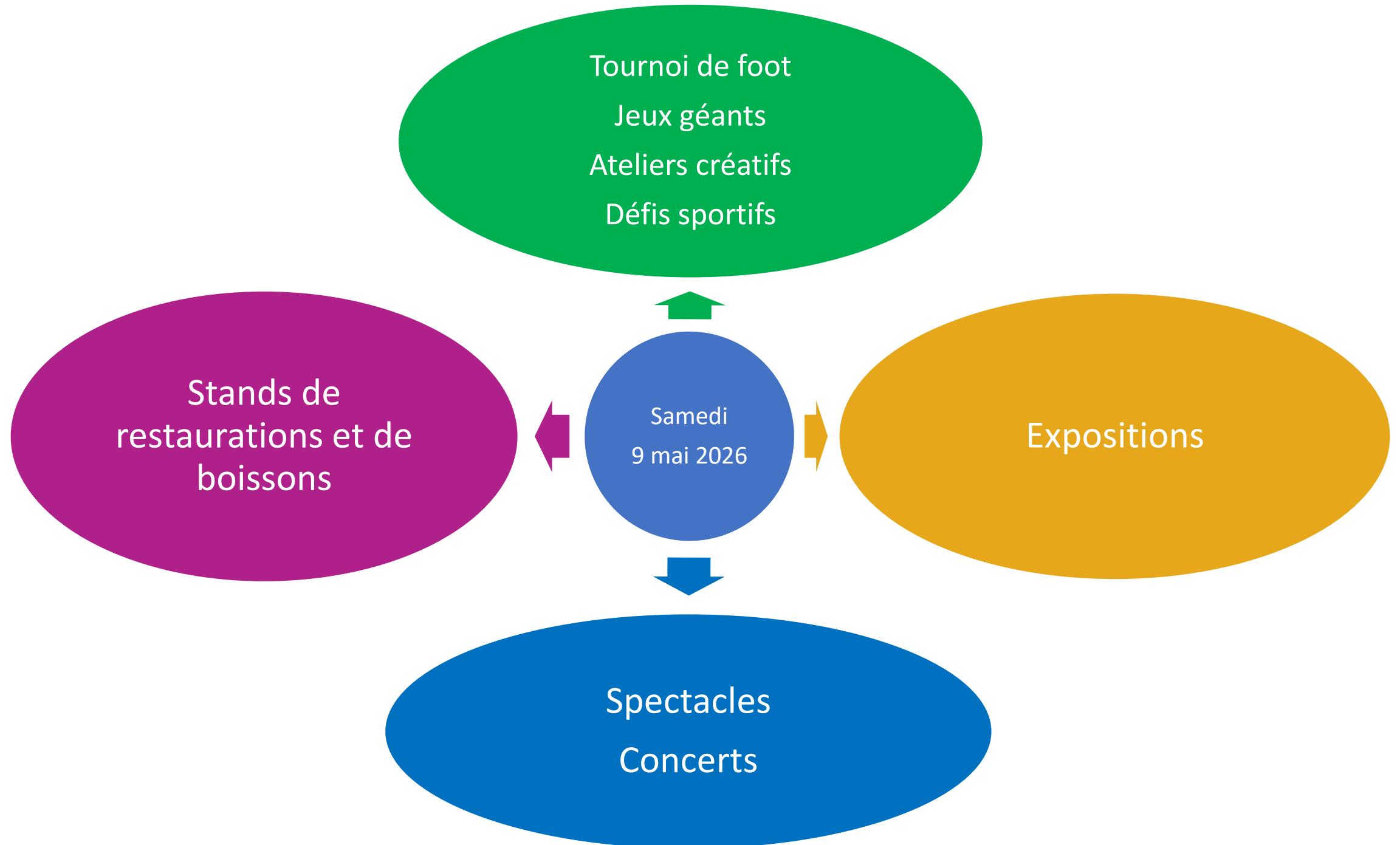
# 50 ans du collège

*Retour vers le futur*

Samedi 9 mai 2026

De 10h à 22h





# Déroulement semaine spéciale et fête des 50 ans

Mercredi 6 mai  
Tournage  
Lib dub

Jeudi 7 mai et  
Vendredi 8 mai  
Activités 50 ans et/ou  
Ateliers semaine  
spéciale

Samedi 9 mai  
Fête

Lundi 11 mai  
Rangements et/ou  
Ateliers semaine  
spéciale

Mardi 12 mai  
Ateliers semaine  
spéciale

Du mercredi 13 mai au dimanche 17 mai : élèves en congé

Congé accordé par le Conseil d'établissement et pont de l'Ascension

# Prélocations

## 50 ans du collège des Trois-Sapins -Prélocations-

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au cinquantenaire  
du collège !

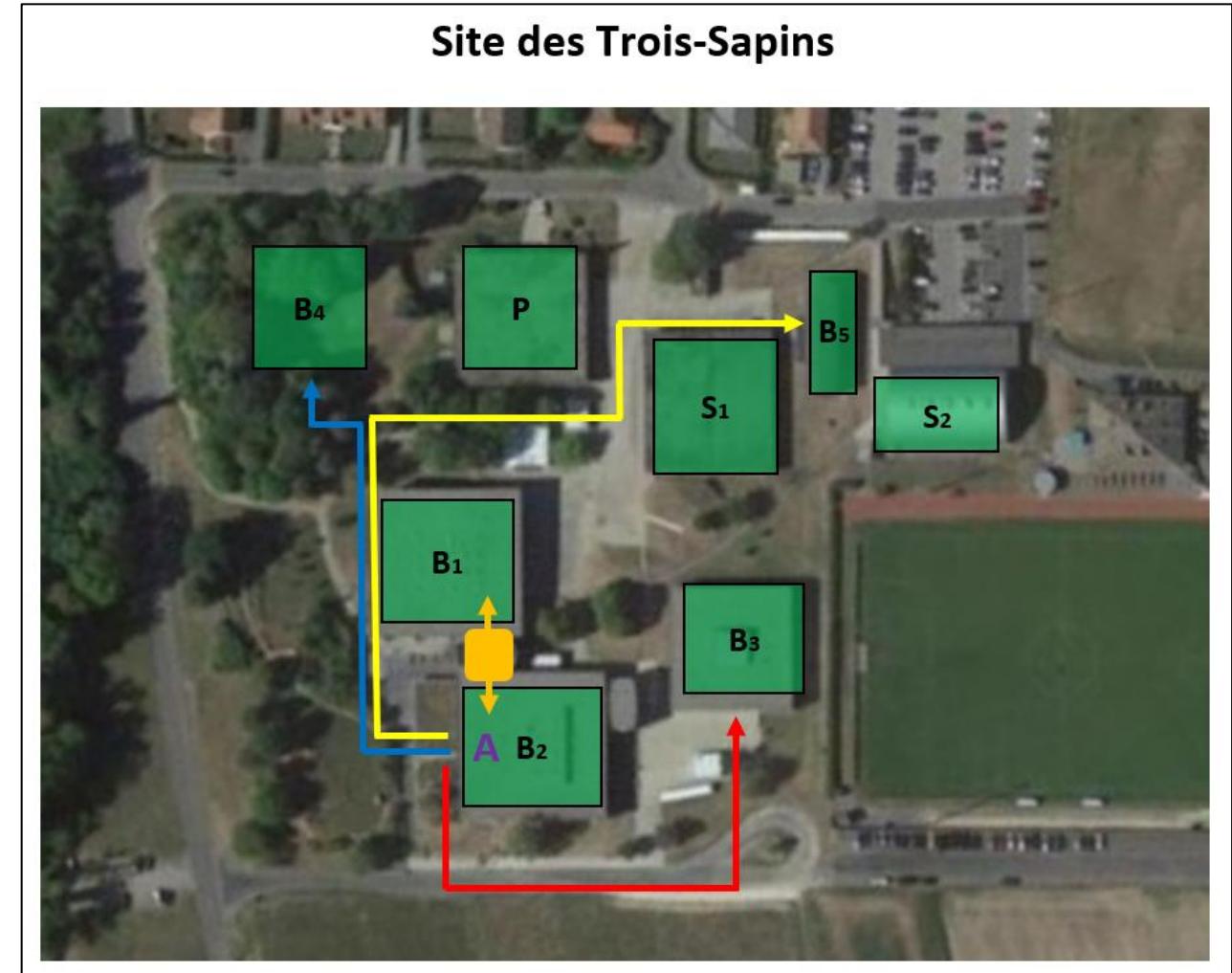
[Démarrer maintenant](#)

# Questions



# Accueil en classe

Classe	Maître de classe	Salle
11VG/1	Mme Aude BOVAY	427
11VG/2	Mme Valérie NYFFELER	426
11VG/3	Mme Judith JENNY	428
11VG/4	Mme Nathalie FORESTIER	417
11VG/5	M. Kilian PEREZ	416
11VG/6	Mme Teodora TRUJANOVIC	406
11VG/7	M. Mattia MAMMOLI	402
11VG/8	M. Aina TRAMAUX	405
11VP/1	Mme Alessandra REGINELLI	213
11VP/2	M. Yves DU BOIS D' AISCHE	214
11VP/3	Mme Laetitia PRENLELOUP	312
11VP/4	Mme Armelle KILLIAS	232
11VP/5	M. Olivier BOUCHETEIL	218
11VP/6	Mme Clara DOUCET	413



## Orientation Scolaire et Professionnelle

Collège des Trois-Sapins, bâtiment 3

**Conseiller-ères en orientation :**

---

M. Pierrick Mercier : [pierrick.mercier@vd.ch](mailto:pierrick.mercier@vd.ch) *mardi, mercredi et jeudi*

Mme Noémi Vuilleumier: [noemi.vuilleumier@vd.ch](mailto:noemi.vuilleumier@vd.ch) *mercredi (matin) et jeudi*

Secrétariat de l'OSP : 021 557 18 68

# Prestations

## Individuelles

Entretien-s (processus de choix, connaissance de soi, etc.)  
(information sur les filières de formations, etc.)

## Collectives

Passage en classe, ateliers, entretiens collectifs  
10S : sensibiliser et renseigner les élèves  
11S et RAC : rappeler et renseigner les élèves

*Les prestations sont facultatives, confidentielles et gratuites*

# Événements

Salon des métiers : du 18 au 23 novembre 2025

Speed recruiting : mercredi matin 8 octobre 2025

Séance d'information sur le postobligatoire : mercredi 19 novembre 2025 à 19h00

Info-métiers : de décembre à mai, le mercredi après-midi

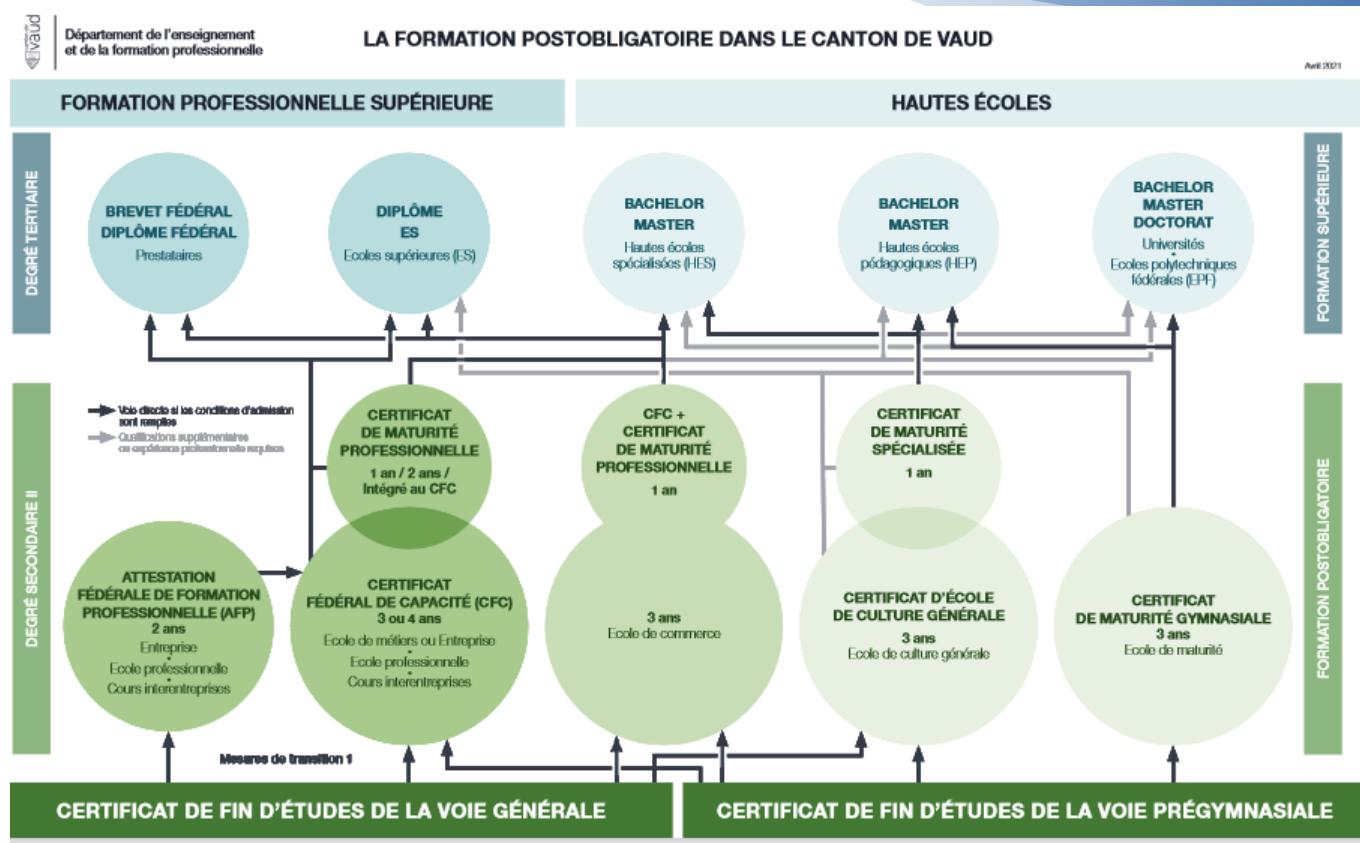
Agenda des manifestations : journées portes ouvertes, rencontres, etc.

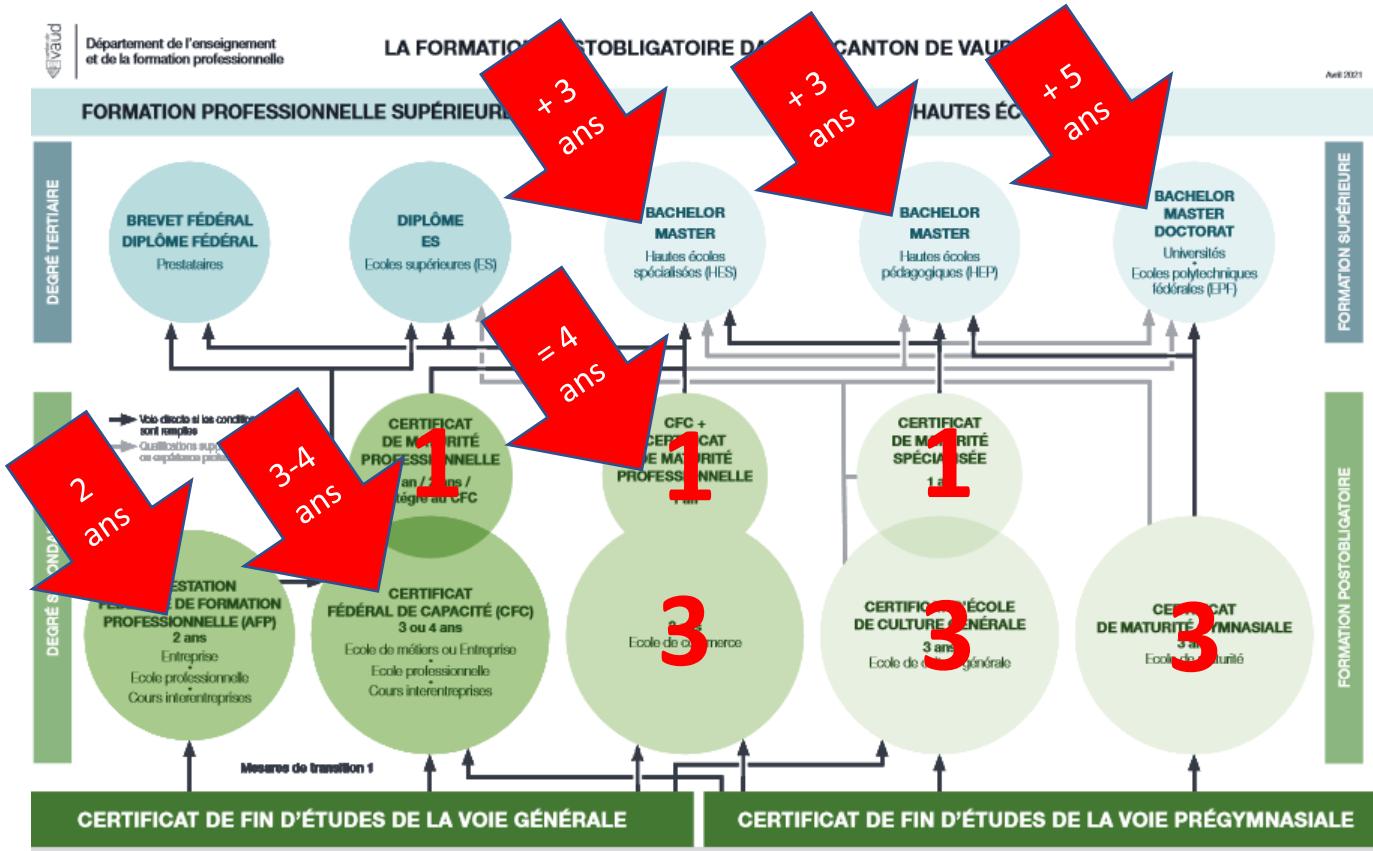
Nuit de l'apprentissage : mercredi 4 février 2026

*Ctrl + clique gauche pour ouvrir les liens soulignés*

## LA FORMATION POSTOBLIGATOIRE DANS LE CANTON DE VAUD

Avril 2021





# Place de stage/apprentissage

Place de stage : adresses des entreprises formatrices

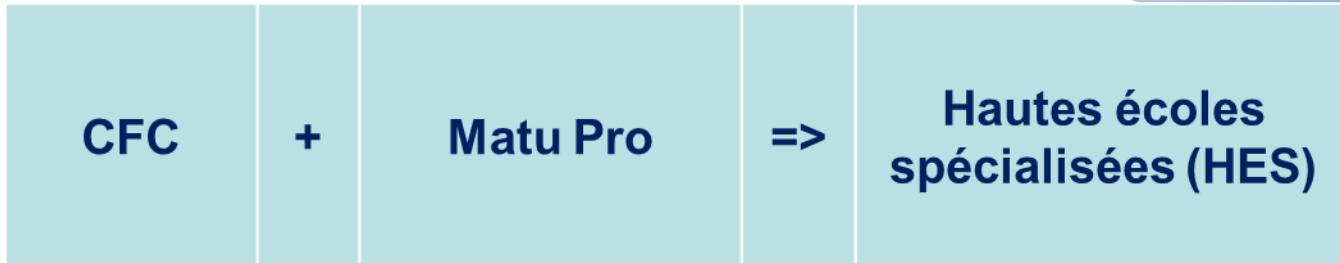
Place d'apprentissage : place d'apprentissage disponibles

Les formations CFC en école des métiers : concours d'admissions et dates

Liste des professions CFC et AFP : classée par domaine

ATTENTION aux examens d'admission (UPSA, etc.)

# Maturité professionnelle



Maturité intégrée : pendant le CFC

Maturité post CFC (CFC + 1) : après l'obtention du CFC

Maturité post CFC (CFC + 2) : après l'obtention du CFC.

*Elle est à effectuer en parallèle à un emploi à temps partiel*

## Ecole de Commerce

CFC d'employé/e de commerce AVEC maturité professionnelle (MP),  
orientation économie et services (4 ans).

# Formations gymnasiales

## École de Culture générale:



## École de Maturité:



RACcordement 1 (RAC1)

RACcordement 2 (RAC2)

Brochure détaillée (8 pages)

## S'informer sur les métiers et les formations

Site de l'orientation vaudoise [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation)

Site de l'orientation suisse [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)